



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 3 novembre 2021

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil  
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

**Mercredi 10 novembre 2021 à 20 heures 00**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 – Installation de Mme ROLLAND Catherine
- 2 – Rapport de la CLECT
- 3 – Complexe sportif
- 4 – Espace culturel : lancement de consultation de la maîtrise d'œuvre
- 5 – Tarifs 2022 du camping municipal
- 6 – Décision Modificative Budgétaire
- 7 – Admissions en non valeur
- 8 – Rétrocession de la voirie et des réseaux du lotissement du Tossen
- 9 - Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,  
Gervais EGAULT.**

